
Programme

DUERP : Structurer et déployer une démarche de prévention des risques

INFORMATIONS CLÉS

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Public visé : Dirigeant, encadrant, référent sécurité, préventeur, responsable HSE, Toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels.

Prérequis : Aucun.

Nombre de participant : de 2 à 8 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les enjeux et les obligations liés à l'évaluation des risques professionnels
- Identifier et analyser les situations à risques au sein de sa structure
- Élaborer et structurer un DUERP
- Construire un plan d'action de prévention
- Assurer le suivi et la mise à jour de leur démarche dans le temps
- Renforcer la prévention des risques professionnels



Description

Cette formation permet de comprendre et de structurer une démarche de prévention des risques professionnels à travers la construction d'un **DUERP** conforme, concret et opérationnel.

La prévention des risques professionnels est présentée comme un enjeu majeur pour toute entreprise. Le DUERP est rappelé comme une obligation réglementaire applicable dès le premier salarié, en référence au Code du travail, mais surtout comme un véritable outil de pilotage de la prévention.

La formation articule théorie et pratique afin d'aider les participants à s'approprier les obligations légales en matière de santé et sécurité au travail, tout en élaborant leur propre DUERP au fil de la session.

Programme détaillé :

1. Comprendre les fondamentaux de la prévention des risques

- Cadre légal et responsabilités de l'employeur
- Les acteurs de la prévention en entreprise
- Les principes généraux de prévention
- Les enjeux humains, organisationnels et réglementaires
- Mise en pratique : analyse de situations afin d'identifier les notions clés du DUERP

2. Identifier les risques professionnels



- Définition des unités de travail
- Repérage des dangers et des situations à risques
- Analyse des activités et conditions de travail
- Mise en pratique : cartographie des situations de travail et identification des risques de l'entreprise

3. Évaluer et hiérarchiser les risques

- Méthodes d'évaluation : gravité, fréquence, probabilité
- Priorisation des actions de prévention
- Formalisation dans le DUERP
- Mise en pratique : évaluation et classement des risques identifiés dans l'entreprise

4. Mettre en place une démarche de prévention efficace

- Construction d'un plan d'actions réaliste et adapté
- Implication des équipes et communication interne
- Suivi des actions et indicateurs de pilotage
- Mise à jour et archivage du DUERP
- Mise en pratique : définition de mesures de prévention adaptées à l'entreprise

MODALITÉS D'ORGANISATION & ÉVALUATION



Modalités pédagogiques

La formation repose sur une approche **démonstrative, interrogative** et sur le **partage d'expériences** entre participants.

Les modalités pédagogiques peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur, afin de favoriser l'appropriation concrète des outils et des méthodes.

Les séquences alternent apports théoriques, analyses de situations et mises en pratique autour du DUERP et de la prévention des risques dans l'entreprise.



Moyens et supports pédagogiques

- L'intervenant utilise son ordinateur et son vidéoprojecteur si besoin
- En formation intra-entreprise, le matériel et les spécificités des locaux peuvent être mobilisés pour réaliser les mises en situation
- La fiche entreprise ou l'ancien DUERP peut être mis à disposition afin d'ancrer les exercices dans la réalité de l'entreprise
- **Livrables** : supports de formation remis en format numérique à l'issue de la formation, ainsi qu'une trame de DUERP.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation des connaissances théoriques en début et fin de formation (QCM).
- Exercices tout au long de la session : Mise en situation, Quiz, Cas pratique.
- Évaluation de la satisfaction à chaud sera remis en fin de formation.
- Validation de la formation : Remise d'un certificat de réalisation après la formation.



Informations sur l'admission

- Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la formation
- Formation adaptable en intra-entreprise ou inter entreprise



Informations sur l'accessibilité

Une attention particulière est portée à l'accueil des personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être proposés selon les besoins. Pour accompagner les personnes en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec notre référente Handicap pour étudier les conditions d'adaptations de la formation.

QUALITE & SATISFACTION DES PARTICIPANTS

Taux de satisfaction des participants : 100 %

Taux de recommandation : 100%